



Association :  
**KARATE CLUB  
SAINT-CYPRIEN**  
Siège social : 28 résidence les tropiques -  
Ave Armand Lanoux  
66470 SAINT-CYPRIEN

Monsieur le directeur des Établissements \_\_\_\_\_  
à \_\_\_\_\_

**O B J E T** : Demande de partenariat avec notre association sportive.

Notre club est implanté depuis début septembre 2010, sur la commune de Saint-Cyprien.

Nous avons le plaisir de vous proposer de faire partie de nos mécénats privilégiés tout au long de cette saison sportive 2019-2020.

En contrepartie, notre Club s'engage à mentionner et valoriser votre entreprise, à chaque fois que la législation et que les règlements intérieurs des établissements qui nous reçoivent, le permettront.

Votre sigle peut également être introduit en fonction du barème joint établi par notre comité directeur, dans nos affiches et différentes promotions tout au long de l'année sportive. (Stages organisés par notre club – Calendriers de club - Tee-shirt – Sweet..... ).

Ce mécénat dont le montant est libre peut être intégré à la comptabilité annuelle de votre société. Nous vous retournerons au plus vite un justificatif correspondant au montant versé (Modèle joint). Il est bien sûr entendu que ce partenariat ne vous engage ni dans le temps ni dans les montants versés annuellement.

Les membres de vos employés ainsi que leur famille proche, désirant ou qui ont intégré récemment notre association sportive, se verront attribuer une « ristourne » sur leur cotisation annuelle (également en proportion du montant du sponsoring proposé par votre société et dont le barème est donné en annexe).

Le montant intégral pourra être reversé à la famille pour les *compétitions nationale et internationale* sous présentation de justificatifs de frais de transport et ou d'hôtel.

Cette saison la politique sportive de notre association sera orientée sur la « sécurité du pratiquant » et l'achat de matériel pédagogique adapté et agréé par notre fédération nationale reconnue la FFKDA (Fédération Française de Karaté et disciplines affiliées - site web : [www.ffkda.fr](http://www.ffkda.fr) ).

Le KARATE CLUB SAINT-CYPRIEN association de la loi de 1901, comptait la saison dernière plus de cinquante licenciés. Notre club propose des créneaux à pratiquement toutes les catégories d'âge :

- Karaté traditionnel – Compétition – Loisirs – Santé – Self-Défense – Body Karaté (en musique) - Karaté Contact - Karaté enfant - Baby karaté – pour ados-adultes et pour Seniors.

Comme vous avez peut-être pu déjà le constater, nous participons et tenons dans l'avenir à nous impliquer encore plus activement à la vie associative de Saint-Cyprien. (Démonstrations et initiations – participation au forum des associations en septembre – périscolaire - stages en périodes de vacances scolaires ..... ).

De plus sur le plan médiatique notre club est souvent présent sur le quotidien (l'Indépendant), ainsi que que sur notre site web que vous pouvez également consulter [www.karateoxygene66.fr](http://www.karateoxygene66.fr).

Sur les plans technique et pédagogique notre club a la chance de disposer d'un encadrement de qualité. Trois professeurs donnent les cours afin de promouvoir au mieux leur spécialité et leur passion :

Mr **OCCHIPENTI, Bruno**, Ceinture noire 6<sup>ème</sup> Dan - Mr **Eugène Salas**, 4<sup>ème</sup> dan tous deux BEES1 Karaté, ainsi que Mr **Laurent Perjean** 2<sup>ème</sup> dan CQP arts martiaux.

En espérant que cette requête trouve un dénouement favorable auprès de votre conseil d'administration, nous nous tenons à votre disposition si vous le désirez, pour une entrevue avec notre directeur sportif à la date qu'il vous conviendra.

Veuillez néanmoins, Monsieur le directeur, agréer nos sentiments sportifs les meilleurs.

Fait à Saint-Cyprien, le 2 septembre 2019.

Le Président

Monsieur **JEMANTS, Raymond**

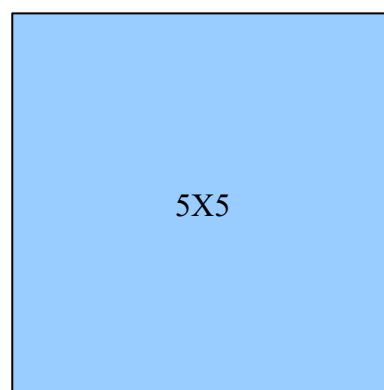
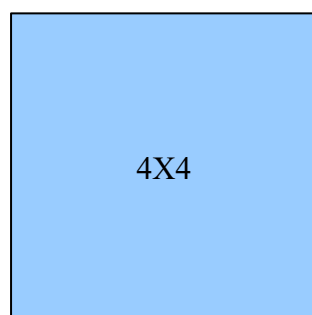
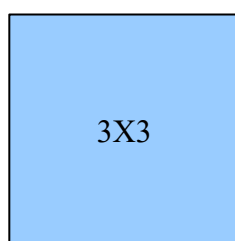
**Pièces jointes :**

- BAREMES SPONSORS
- modèle de Justificatif Comptable.

**Barème sponsors Saison 2019 – 2020**  
**« KARATE CLUB SAINT-CYPRIEN »**  
Types de prestations proposées.

Montant du Mécénat	Nombre et ou Proportion	PUB proposée
<b>100,00 €</b>	Assemblée Générale du Club	Remerciements en publics
<b>200,00 €</b>	En sus encart sigle de 3X3 cms	En sus Flyers et stages club
<b>300,00 €</b>	Encart « sigle » de 4X4 cms	Idem ci-dessus
<b>500,00 €</b>	Encart « sigle » de 5X5cms	Idem ci-dessus
<b>800,00 €</b>	En sus intégration si projet 1	Si Projet 1 : 2020
<b>1 000,00 € (et +)</b>	En sus intégration si projet 1 et 2	Si Projet 1 et 2 : 2020

Pour tout mécénat intégration pour la durée de la saison de votre logo sur le site internet de notre club : [www.karateoxygene66.fr](http://www.karateoxygene66.fr) plus de 1200 visites par mois.



Montant retourné aux familles de vos employés,  
désirant adhérer à notre club au « karaté CLUB SAINT-CYPRIEN »

Montant du Mécénat annuel	Montant retourné à la famille(s) de l'employé(s) de votre société			
	1 adhérent	2 adhérents	3 adhérents	4 adhérents
<b>300,00 €</b>	30,00 €	50,00 €	/	/
<b>500,00 €</b>	50,00 €	80,00 €	100,00 €	/
<b>800,00 €</b>	80,00 €	100,00 €	120,00 €	150,00 €
<b>1 000,00 € (et +)</b>	100,00 €	120,00 €	140,00 €	160,00 €

Veuillez transmettre par mail le logo de votre entreprise,  
sous format photo JPG à l'adresse suivante : [occhipentibruno@hotmail.fr](mailto:occhipentibruno@hotmail.fr)

